

Que veut dire intégration ? Histoire d'une notion.

Juliette Grange

Introduction

On se propose de faire ici une sorte d'historique de la définition et des usages de la notion d'intégration. Sur le mode de l'étude faite par J. Starobinski (*Action et réaction, vie et aventure d'un couple*, Seuil 1999), on retracera brièvement le passage du mot intégration des mathématiques à la politique, et par là, on tentera de préciser certains des attendus contemporains du terme. Non pour fixer définitivement son sens, mais pour faire réfléchir à ses possibles acceptions. Par l'étude sémantique, faire surgir un impensé. Et aussi, dans une certaine mesure, pointer la pauvreté de la réflexion sur l'étranger et l'identité. Mais aussi rappeler que l'intégration ne concerne pas seulement l'immigré, mais tout individu n'appartenant pas encore à l'unité sociale considérée : le jeune, l'asocial, l'exclu.

Cette étude prend place parmi d'autres que nous avons engagées. Le mot organisation circule de la mécanique à la biologie puis à la sociologie, précisément dans l'œuvre de Saint-Simon ; le mot solidarité passe de la biologie à la sociologie (A. Comte), et à la pensée sociale (L. Bourgeois). L'idée de dégénérescence va de la psychiatrie du XIX^e à la politique du XX^e ; l'idée d'attraction passe de la physique à l'attraction amoureuse de Fourier, puis au vocabulaire courant, etc. Programme, corrélation, sélection passent d'une science à l'autre¹. Nous projetons par là de faire l'étude systématique du nomadisme un peu différent de celui qui va d'une science à l'autre : celui des transferts de concepts des sciences exactes à la sociologie politique et au vocabulaire courant. Cette esquisse d'un transfert, celui de la notion d'intégration, se veut révélateur, par l'usage des mots, de grandes représentations de l'appartenance ou de l'expression d'une certaine conception de la société (est-elle une machine, un corps, un organisme ?). On s'attache ainsi à explorer l'articulation entre sciences et politique et, à partir de la fixation du sens de certaines notions au XIX^e siècle (particulièrement dans le champ sociologique), on réfléchira à leur usage contemporain.

À propos de l'intégration, on verra ce que nous apprend l'histoire sémantique et conceptuelle de la notion du XVIII^e au XX^e siècle. Intégrer signifie retrouver l'état d'être entier (d'où intègre : non corrompu). En calcul différentiel : trouver l'intégrale d'une différentielle, c'est faire retour à une grandeur finie. Que signifie l'usage de cette notion, passée d'un sens mathématique précis à la sociologie par l'intermédiaire de la biologie, jusqu'au vocabulaire courant actuel ?

L'étranger est-il une différentielle ? Qu'est-ce qui se retrouve entier ? La communauté nationale ? Celui qui est intégré n'acquière-t-il pas ainsi une identité ? Quel est ce mode de l'appartenir qui se joue sur le mode du tout ou rien ? Que veut dire "intégrer l'ENA" ? La communauté nationale elle-même ne renforce-t-elle pas du fait de l'apport de différentielles son identité ?

On fera l'hypothèse ici que la conception française de l'intégration (Dominique Schnapper, *La France de l'intégration*) tient à une définition spécifique de l'identité nationale. Pour la comprendre, on examinera l'application (opérée par Durkheim) à la nation Une et Indivisible de concepts issus de la sociologie, et eux-mêmes transférés de la biologie ou d'autres sciences exactes.

Pour qui travaille d'une part sur l'idée de nation, en particulier chez les penseurs français du XIX^e siècle, d'autre part sur la transposition de notions du scientifique au politique, l'étude

¹ I. Stengers, *D'une Science à l'autre. Des concepts nomades*, Seuil, 1985.

du terme intégration apparaît révélatrice. Par différence avec les mots d'insertion ou d'assimilation, la notion d'intégration est significative d'une conception singulière de la nation, de son retour à l'unité comme processus d'intégration continu, comme jeu entre unité et pluralité, même et autre.

1- Intégration, assimilation, insertion. Ce que disent les mots.

À partir de ces trois mots, trois notions, c'est-à-dire trois manières d'envisager la relation entre un élément extérieur et une entité politique déjà constituée. Insérer signifie introduire, inclure d'une manière spécifique : il n'y a pas modification de ce qui est inséré par le fait de son appartenance à un nouvel ensemble. Le sens d'insertion est mécanique et réversible : mettre dans ou entre, intercaler (insérer un article dans un journal). Ce qui est inséré reste le même. Dans l'expression insertion professionnelle ou dans celle d'insertion sociale, on signifie l'inclusion dans une entreprise ou une organisation. Celle-ci est réversible. L'appartenance des individus est mécanique : ils peuvent être désinsérés car insérés pour un temps seulement. Ce retour à l'état antérieur est supposé les trouver identiques à eux-mêmes, l'insertion ne les modifie pas plus dans leur définition que la désinsertion. On peut d'ailleurs envisager la réinsertion comme mouvement de retour à l'appartenance sur le même mode.

Assimiler, l'assimilation à l'inverse signifient absorption radicale, une sorte de digestion sociale. L'identité d'origine disparaît totalement. L'assimilé est englouti, transformé sans réserve et sans retour. Le sens de la notion d'assimilation est d'abord logique : assimiler un cas à un autre, c'est le considérer comme semblable. L'assimilation est l'acte de l'esprit qui considère comme semblables deux entités d'abord perçues comme différentes. Assimiler amène à confondre. Plus tard, le sens logique s'étend et la physiologie désigne par l'expression fonction d'assimilation le fait de s'appropriier, de faire sien. Un corps vivant assimile de la nourriture, fait disparaître la différence, se l'approprie, l'inclut dans sa propre identité.

Le processus est bien irréversible, l'assimilé change totalement de nature, son identité première disparaît. On trouve des formes connexes d'expression de cette transformation radicale. Rapporté aux étrangers : *naturalisé* – assimilé au naturel du pays, l'étranger est devenu autre, ayant acquis une nouvelle identité ; *incorporé* – incorporé dans l'armée par exemple². L'assimilation et l'insertion sont bien deux modes assez différents du changement d'appartenance. L'entité qui insère, assimile, incorpore ou naturalise, qu'elle soit sociale, culturelle ou politique ne change pas elle-même de nature, du moins si le *tipping point*, le seuil critique n'est pas atteint, si la quantité des apports n'est pas trop importante, elle se nourrit sans être transformée, elle absorbe sans être modifiée dans sa définition. Si le terme d'insertion semble connoter une société comprise comme une machinerie statique et le terme assimilation une société solidaire comme un corps vivant déjà là, qu'entend-on par intégration, quel modèle de la société, de la "cohésion" ou "solidarité", de ce qui tient la machine ensemble cette notion implique-t-elle ?

Que signifie donc intégrer, intégration ? L'étymologie est latine : *integratio*, rétablissement, renouvellement, réparation, d'où intègre, entier, non corrompu. En mathématiques, il s'agit de l'opération inverse de la différenciation qui va d'une grandeur finie aux infiniment petits qui la composent (d'une droite aux points qui la constituent pour fixer une image). Intégrer, c'est donc aller des infiniment petits à la grandeur finie, d'une myriade de points indis-

² Les signes de l'assimilation pour l'étranger ne sont pas le changement de statut juridique ou la position économique, mais la modification fondamentale de l'identité culturelle : mariage mixte, abandon des pratiques ou interdits alimentaires, sépulture dans le pays d'accueil, etc..

Contrairement à ce qu'affirment Taguieff et Weil (« Immigration, fait national et citoyeneté », *Esprit*, mai 1990), la "synthèse républicaine" n'assimile pas à proprement parler.

cernables au Tout d'une grandeur continue. Un système mécanique est intégré, si les mouvements de ses différentes parties se subordonnent au mouvement d'ensemble.

Cette notion est passée du langage mathématique au vocabulaire sociologique au XIXe siècle. Spencer est le premier pour qui l'intégration sociale désigne le passage d'un état diffus, imperceptible, à un état concentré, perceptible. L'esprit d'ensemble se fait jour par le développement d'un principe d'unité interne, celui-ci d'abord latent puis visible. Une unité se crée.

Comme l'assimilation, l'intégration au sens sociologique du terme désigne donc moins *un état qu'un processus*. Il s'agit d'abord ici de la création d'une forme d'unité ou d'une identité par l'apparition d'un processus interne de mise en relation d'une complexité hétérogène. D'où par exemple l'expression de "fonction intégrative du système nerveux" en physiologie. Le terme d'intégration appliquée à la réalité sociale renverra donc à une certaine définition de ce collectif et de son identité. *C'est la société ou la nation qui est intégrée, qui devient une entité unifiée possédant une identité*. C'est donc de l'intégration de la société autant que de l'intégration à la société des individus dont il est question. Pour Durkheim par exemple, c'est l'intégration des individus aux sous-systèmes des groupes professionnels, familiaux, qui permet l'intégration de la société elle-même, c'est-à-dire la production de son unité, la pérennisation de son existence, la redéfinition ou la réaffirmation de son identité.

Dans cet ordre d'idées : que voudra dire intégration des États nationaux à l'Europe ? S'agira-t-il d'un simple transfert de souveraineté ? ou de la création d'une entité politique et sociale nouvelle, l'Europe ? Par conséquent, la génération, les groupes ou les individus (migrants, etc.) qui n'intégreraient pas une société donnée posent le problème non seulement de leur socialisation ou de leur identité, mais aussi celui de l'identité de la société. Celle-ci met en péril mais aussi réaffirme son identité par *intégration*. Son incapacité à intégrer signifie sa difficulté à affirmer sa propre identité.

L'intégration n'est donc pas seulement une voie moyenne entre insertion et assimilation, voie qui inclurait l'arrivant sans le transformer radicalement. Elle amène à une réflexion plus complexe et plus nuancée sur ce qu'est la société. Elle amène à considérer toute société comme cette forme d'identité qui dure en se modifiant par la vitalité des apports et de successives redéfinitions. L'apport des générations accédant à l'âge adulte, apport qui n'est ni automatique, ni naturel, mais aussi l'immigration sont constitutives d'une identité dynamique. Ces apports sont une richesse autant qu'un problème.

2- Intégration à quoi ? Intégration de quoi ?

Dans l'histoire, la société française a vu son identité affirmée grâce à la médiation de l'État comme entité juridique et politique. Il y a eu intégration de la société par le politique. L'unité sociale s'est faite par le biais d'une forme politique spécifique : la nation. L'intégration de tel groupe (par exemple une population étrangère dans une région d'immigration) ou d'individus n'est qu'un aspect de l'intégration de la société ainsi comprise comme tenant la définition de son identité du fait d'être une nation. La création de cette identité n'est pas simple, additive, elle a été parfois ou même souvent violente, complexe. Par ailleurs, on peut se demander si elle est encore efficiente et si cette forme d'intégration a un avenir. Je vais donc brièvement décrire l'identité intégratrice que fut la nation, avant d'attirer sur d'autres formes d'entités sociales et politiques et d'interroger d'autres manières de concevoir l'intégration.

L'immigration comme constitutive de l'identité nationale.

Toute nation, et la France en particulier, est historiquement définie dans ce que l'on peut appeler une dynamique de l'identité, aucune n'est sortie toute armée et constituée d'un passé immémorial et n'a perduré identique et stable. Michelet, théoricien du nationalisme ré-

publicain, en particulier dans *Le Peuple*, montre la composition complexe d'une nation constituée lentement au cours des siècles. L'unité juridique, administrative, politique a été sans cesse réaffirmée par le travail d'intégration qui entretient le projet commun. C'est un processus, non un résultat. De plus, ce processus n'est ni réitératif, ni cyclique³, mais progressif et ouvert.

La nation à la française n'a jamais été conçue comme une entité naturelle donnée, que ce soit géographiquement ou biologiquement, mais comme une volonté affirmée, une projet politique commun, une histoire remémorée (Dominique Schnapper⁴, Benedict Anderson⁵). La société française n'est pas statique mais donnée dans une dynamique historique de redéfinition et de réaffirmation permanente. L'immigration a contribué à cette vitalité et donc au renforcement de l'affirmation de l'identité de la France, non pas dans la fermeture mais par l'intégration : acceptation de nouveaux arrivants et redéfinition de l'identité nationale. Ce n'est pas une homogénéité déjà donnée (la "solidarité mécanique" fondée sur la transmission d'une tradition), mais une unité constituée à partir d'hétérogénéités qui constituent la France dans sa dimension d'objectivité sociale et historique⁶. « La nation se constitue par le processus d'intégration continu⁷ » sur une base juridique et politique. Sont intégrés des individus qui travaillent, militent, participent (la "solidarité organique" selon Durkheim, qui d'ailleurs emploie à ce sujet le terme d'intégration).

Selon notre analyse, le Nous ne se constitue pas, comme il est classiquement admis, seulement par la position d'un "autre" dont le rejet lui permettrait de réaffirmer son identité. La conscience communautaire ne produit pas seulement l'opposition à l'étranger dans une identification antagoniste. L'appartenance à la nation n'est pas une détermination naturelle (qui rendrait impossible l'intégration en une génération), elle est une identité dynamique qui intègre d'autant plus qu'elle est forte et est d'autant plus fortement affirmée qu'elle intègre activement et réactive ses forces usées par l'apport de nouveaux individus, que ce soit dans le domaine de la culture autant que de la production.

La difficulté de l'intégration ne tiendrait donc pas, dans ce schéma, au heurt entre des groupes de culture autochtones pris dans une identité sociale nationale et des éléments "étrangers" qui mettraient cette identité en crise. La dynamique de l'appartenance passe par l'apport d'hétérogénéités qui permettent de réaffirmer l'identité à laquelle elles s'intègrent.

La nation ainsi n'est pas un réceptacle, une entité stable, déjà là, mais elle s'est construite comme idée et comme réalité dans cette dynamique. Si l'intégration est en crise actuellement, c'est moins du seul fait de l'amplitude du flux migratoire ou de la distance que les religions et cultures des nouveaux arrivants entretiennent avec celles de la France, que de la capacité même de cette dernière à faire vivre son identité. La transformation des sociétés rurales d'Ancien Régime et leur intégration à l'unité de la nation, tout autant que l'assimilation des immigrants italiens, espagnols, polonais, portugais au XXe siècle ne se fit pas sans difficultés. Si celles-ci furent surmontées, cela est dû à la capacité de la nation de créer et de recréer sa propre identité. C'est aussi à sa capacité spécifique de créer du social, voire du culturel au travers de la reconnaissance de la citoyenneté des individus. « Ce processus d'intégration impli-

³ Ce qu'au contraire supposent les métaphores de la "digestion" des différences que comporte la notion d'assimilation.

⁴ D. Schnapper, *La France de l'intégration*,

⁵ B. Anderson, *L'Imaginaire national*,

⁶ Durkheim, *De la division du travail social*,

⁷ D. Schnapper, *op. cit.*, p. 81.

que, à terme, la dissolution, le relâchement ou la relativisation des liens d'allégeance communautaires sur lesquels prime le sentiment d'appartenance nationale⁸ ».

Cependant, on le sait, de 1880 à la Seconde Guerre Mondiale, l'intégration des immigrés a été le vecteur (Gérard Noiriel) de l'industrialisation d'un pays à enracinement paysan. Il y eu dans la croissance industrielle de bien des régions moins de transfert interne que d'apport externe : les paysans français restèrent longtemps dans leurs terres ou bien s'urbanisèrent dans le petit commerce et se constituèrent en classes moyennes. Ceci à la différence des prolétariats anglais, allemand ou italien qui sont le fruit d'une sorte de migration interne au pays des populations périphériques.

Il s'agit de l'intégration *de* la société, de la lente définition de son identité comme nation moderne dans ce passage du rural à l'urbain, intégration facilitée en France parce qu'Italiens ou Portugais, Espagnols ou Polonais n'étaient pas nettement en concurrence avec les autochtones sur le marché du travail, la condition ouvrière amenant de fait une solidarité pratiquée et rendue absolument nécessaire du fait de la dureté du travail (une équipe de mineurs non solidaires se met en danger).

Les difficultés récentes de l'intégration tiennent à la fragilité et à la frilosité de la définition de l'identité de la société française et de la nation. Les immigrés actuels étant par ailleurs en concurrence directe sur le marché du travail avec les classes sociales les plus défavorisées : l'ancienne classe ouvrière devient xénophobe, le déclin du syndicalisme ouvrier et de l'engagement communiste sera cause ou conséquence d'un électorat ouvrier pour l'extrême droite, et d'une définition réactive, *réactionnaire* et statique de la nation. La dynamique sociale en souffre. Les naturalisés français des immigrations italienne, espagnole, polonaise, portugaise ont intégré et ont contribué à intégrer la société française et fait évoluer son identité (la France s'identifiant par exemple à un individu nommé Platini). Le sens de la révolte qu'induit la stigmatisation propre à la condition d'exilé avaient amené nombre d'individus intégrés vers la politique ou à s'illustrer dans le domaine culturel⁹.

3- Le patriotisme constitutionnel et les nouvelles formes d'intégration.

Le processus identificatoire dont l'intégration fut partie prenante est essoufflé dans la mesure où l'identité sociale et politique semble ne plus pouvoir passer par le modèle de la nation. Existe-t-il d'autres formes possibles d'intégration ? L'Europe est-elle une entité potentiellement intégratrice ? On peut en douter tant elle définit faiblement son identité politique et sociale. Les théoriciens tel Habermas dans *L'Intégration républicaine, L'État nation a-t-il un avenir ?*, s'ils soulignent avec beaucoup d'énergie la contingence historique de l'idée intégratrice de nation, ne convainquent pas toujours par les propositions de nouvelles entités identificatrices. L'idée d'un "patrimoine constitutionnel" ou juridique qui serait susceptible d'unir les individus dans la reconnaissance de la valeur des principes fondamentaux de la constitution européenne, peine à définir nettement un nouvelle entité intégratrice. On ne sait que penser de l'Europe comprise comme une sorte de super-État de nature juridique, qui, du fait de cette nature, est supposé laisser intactes langues et cultures. Ceci permettrait de conserver les identités nationales déjà présentes dans l'espace européen et d'intégrer "éthiquement" des communautés entières demandant asile. La reconnaissance des groupes culturels dans un unique espace juridique et commercial constituerait une nouvelle forme d'intégration qui ne serait plus à proprement parler celle d'individus. On passe du "creuset" français au *salad bowl*, conçu comme coexistence pacifique de groupes culturels dans un unique espace juridique. Quoique

⁸ Keppel, Gilles, *Les banlieues de l'Islam*, Seuil, p. 381.

⁹ On suit sur ces divers points les analyses de G. Noiriel.

cette coexistence soit un but d'intérêt non négligeable, la définition vague d'une "citoyenneté" hors de l'État nation ou d'une idée d'intégration qui se passerait de toute dimension identitaire sociale, linguistique ou politique laisse sceptique. Selon la définition classique de T.S. Marshall, la citoyenneté se décompose en trois éléments : les droits civils garantissant la liberté de la personne, les droits politiques et les droits sociaux. Ces deux derniers semblent manquer à la "citoyenneté européenne" selon Habermas. Celle-ci, dans le cadre d'une reconnaissance juridique de l'égalité civile (sur des critères de résidence et de "citoyenneté locale"), valorise implicitement la reconnaissance des droits culturels.

L'identité de la nation à la française a pu, à partir d'une définition politique de l'appartenance, créer une identité sociale et culturelle moderne et dynamique, largement médiée par la culture savante et l'instruction (l'enseignement de l'histoire, la langue, la littérature). On peut douter de la capacité à intégrer d'une Europe si confusément définie : « l'intégration ethnique des groupes et subcultures dotés de leur propre identité collective doit être demandée au niveau de l'intégration politique abstraite qui concerne tous les citoyens ou hommes libres¹⁰ ». Les droits politiques au sens plénier semblent bien oubliés dans ce mélange de communautarisme et de juridisme. Il est bien difficile en effet de concevoir une citoyenneté qui ne passe pas par la nationalité.

La nation moderne à la française qui (selon Gellner) a servi de vecteur à l'industrialisation semble devoir laisser la place à d'autres formes d'identités collectives, à des normes et valeurs d'une autre nature que celles prônées par l'État national intégrant les individus immigrés. L'intégration par l'instruction publique et le travail industriel est essoufflée d'après la plupart des spécialistes. Mais l'identification à l'Europe paraît mal définie en théorie comme en pratique. Le discours sur l'identité est alors relayé par les seuls nationalismes "ethnoculturels" qui la conçoivent statiquement, sur un mode anhistorique et antimoderne, avec pour conséquence la ségrégation.

¹⁰ Op. cit. p. 229.

Bibliographie indicative

- Anderson (Benedict), *L'Imaginaire national*, trad. franç. La Découverte, 1996.
- Castel (Robert): *Les métamorphoses de la question sociale*, Folio Gallimard, 2^e éd. 2003.
- Durckheim (Émile): *De la division du travail social*, 7^e éd. PUF, 1960.
- Habermas (Jurgen) : *L'intégration républicaine*, Fayard 1998.
- Keppel, Gilles, *Les banlieues de l'Islam*, Seuil, 1987.
- Noiriel (Gérard) : *Population, immigration et identité nationale*, Hachette, 1992.
- Noiriel (Gérard) : *Le creuset français*, 2^e éd. Seuil, 1992.
- Schnapper (Dominique) : *La communauté des citoyens*, Gallimard 1994.
- Schnapper (Dominique) : *La France de l'intégration*, Gallimard, 1991.
- Stengers (Isabelle) : *D'une Science à l'autre. Des concepts nomades*, Seuil, 1985.
- Taguieff (Pierre-André) : *Face au racisme*, 2 vol. 2^e éd, Points Seuil, 1993.
- Taguieff (Pierre-André) et Weil (Patrick) : (« Immigration, fait national et citoyenneté », *Esprit*, mai 1990